

Aurillac le 18 janvier 1922.



Monsieur le Préfet

Transmis à Monsieur le Préfet de Cantal
avec avis favorable

Aurillac, le 18 janvier 1922

Le Commissaire de Police,



J'ai l'honneur de solliciter
de votre bienveillance de vouloir
bien me délivrer deux passeports
un pour ma femme et un autre
pour moi, pour nous rendre
à Campo-Real Province de
Madrid (Espagne) pour affaires
commerciales.

Agreez Monsieur le Préfet mes
sentiments dévoués et respectueux.

Vu et approuvé
apposé ci

de la signature

de M. Antoine Vissière

Antoine Vissière



18 janvier 1922

Le Maire

Le Conseiller Municipal

Espartero

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

M^r Veissière, Antoine
profession de Commerçant
natif de S^t Paul des Landes (Cantal)
demeurant à Murillac
allant à Campo Real (Espagne)
âgé de 36 ans taille d'un mètre 69 cent^{es}
cheveux châtains clair front décoloré
sourcils châtains yeux bleus
nez rectiligne bouche moyenne
barbe blonde menton rasé
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Une demande

Fait à Murillac le 18 Janvier
mil 1846 quatre vingt deux

Signature des témoins

Signature du porteur

A faire viser au
Consulat espagnol

Antoine Veissière
[Signature]

N^o 4 du Registre

[Vertical stamp: DÉPARTEMENT DU CANTAL]

